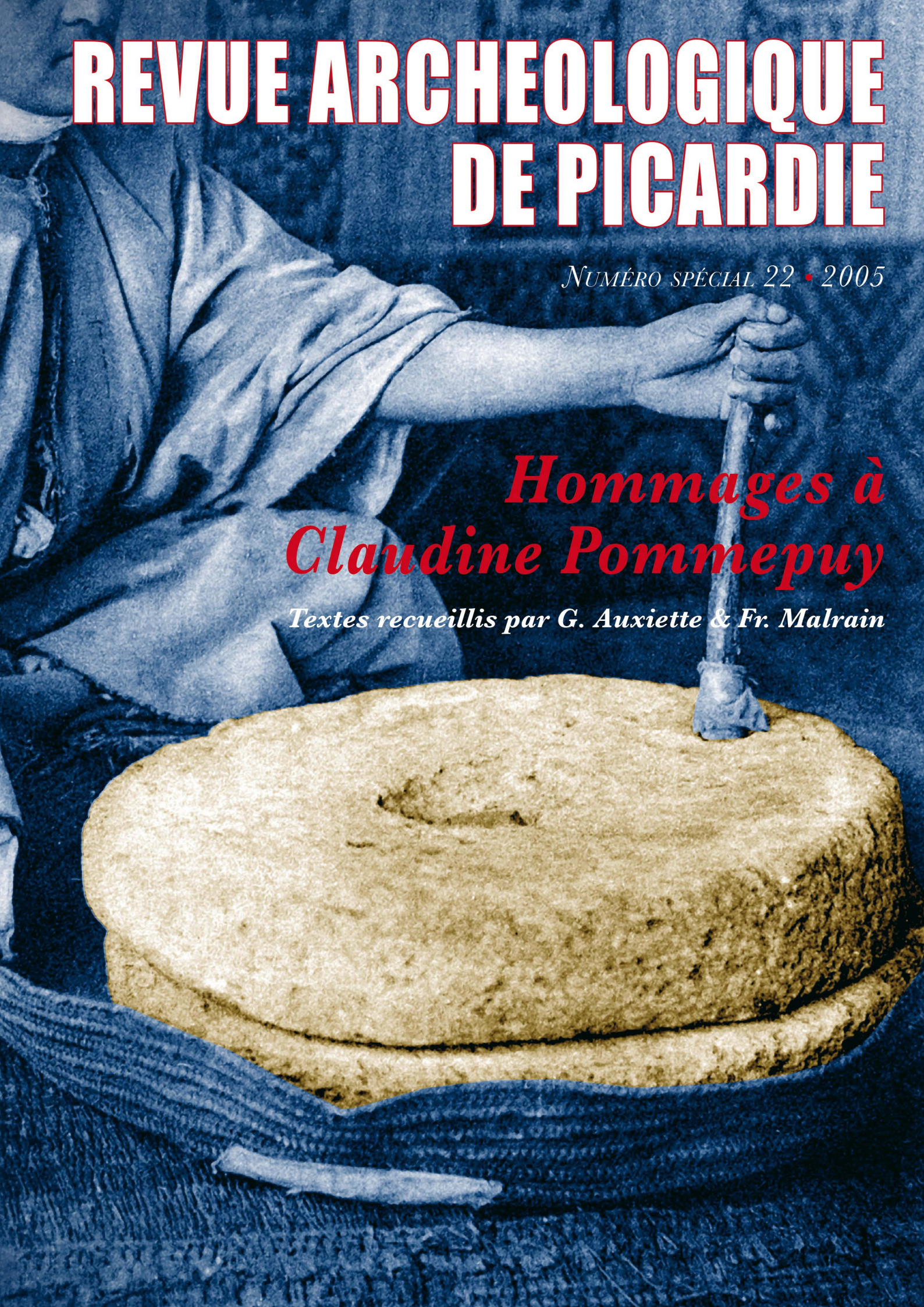

REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

Numéro spécial 22 • 2005

Hommages à Claudine Pommepuy

Textes recueillis par G. Auxiette & Fr. Malrain

APPORT RÉCENT SUR LA TRANSITION ÂGE DU BRONZE - ÂGE DU FER DANS LA VALLÉE DE L'AISNE, OSLY-COURTIL "LA TERRE SAINT-MARD" (AISNE). PROCESSUS DE DIFFÉRENCIATION DE L'HABITAT AU COURS DU BRONZE FINAL

Pascal LE GUEN *

avec la collaboration de
Ginette Auxiette *, Patrice Brun **, Jérôme Dubouloz **, Frédéric Gransar * et Claudine Pommepuy (†)

La fouille de l'établissement d'Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" (Aisne) a généré quelques éléments de réflexion concernant la chronologie, l'évolution culturelle et la complexification de la structuration sociale, au cours de l'âge du Bronze final, dans la vallée de l'Aisne. L'objet de cet article vise à présenter les caractéristiques typo-morphologiques du corpus céramique de la phase ancienne du Bronze final IIIb et à restituer certains aspects emblématiques du site, afin de mettre en évidence son rang statutaire élevé et les interprétations qui en découlent.

INTRODUCTION

Depuis plus de trente années, le secteur de la moyenne vallée de l'Aisne, qui s'étend sur environ 80 km de longueur, de part et d'autre de sa confluence avec La Vesle, fait l'objet d'un programme d'étude archéologique répondant principalement aux destructions massives des archives du sol engendrées par l'exploitation des alluvions de la rivière. C'est dans le cadre de ces interventions que la réalisation d'une évaluation archéologique a conduit à la découverte du gisement d'Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard", au cours de l'année 1996. Ce dernier a fait l'objet d'une fouille préventive d'une durée de quatre mois à la fin de l'année 1998 (Dubouloz 1998), menée conjointement par du personnel de l'AFAN et du CNRS (ex EP 1730, aujourd'hui *UMR 7041, ArScAn, Protohistoire européenne, MAE Nanterre*; voir note bas de page, 1).

* INRAP, UMR 7041, Archéologie et Sciences de l'Antiquité
Centre archéologique de Soissons,
abbaye Saint-Jean-des-Vignes
Impasse du commandant Gérard
F - 02 200 SOISSONS
inrap.soissons@wanadoo.fr

** CNRS, UMR 7041, Archéologie et Science de l'Antiquité
MAE René Ginouvès, 21 allée de l'Université
F - 92 023 NANTERRE CEDEX
patrick.brun@mae.paris10.fr

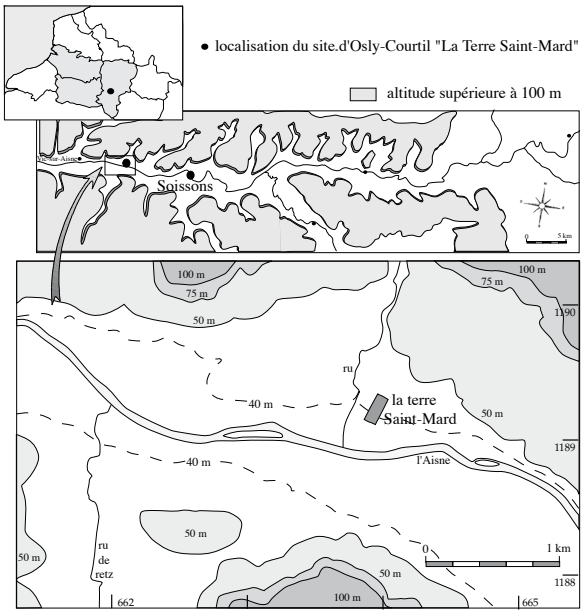

Fig. 1 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; cartes et plan de localisation du site.

Le site est implanté sur la rive droite de l'Aisne, à environ 7 km en aval de Soissons (fig. 1). Le secteur décapé se situe à 250 m de la rivière à la confluence d'un petit ru (les coordonnées Lambert centrales sont x : 663.9 ; y : 1 189,3 et z : 40 m NGF). Le décapage concerne une surface globalement rectangulaire d'environ 210 m sur 90 m, proche de 2 hectares.

Localisé sur une légère éminence de la plaine alluviale, le secteur décapé est caractérisé par deux faciès sédimentaires différents, scindant la surface

(1) - Sous la direction scientifique de Jérôme Dubouloz (CNRS, EP 1730 Protohistoire), l'équipe de terrain était composée de Michel Baillieu (AFAN), Sylvain Bauvais (AFAN), Michèle Chartier (Université Paris I), Caroline Colas, Marc Gransar, Katia Meunier, Cécile Monchablon, Benjamin Mutin, Virginie Peltier (AFAN), Béatrice Picoulet (ASAVA), Corinne Thevenet (AFAN), Pierre Allard (Rectorat de Paris) et Alain Boissy (AFAN). Qu'ils soient, ici, remerciés.

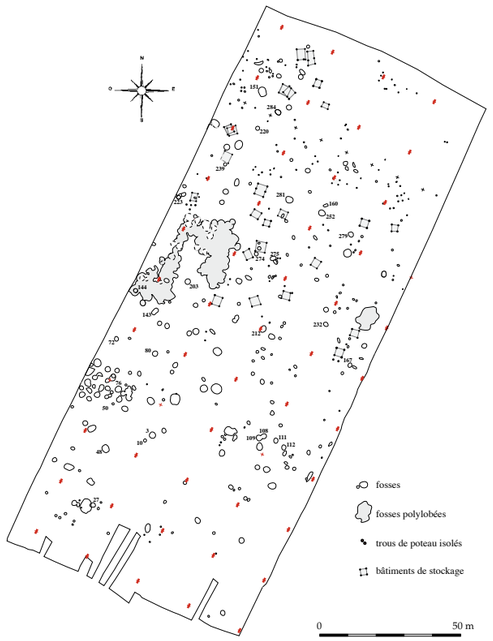

Fig. 2 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; plan-masse de l'occupation du Bronze final IIIb.

explorée en deux zones distinctes. L'aire septentrionale est légèrement plus élevée que l'aire méridionale et les formations alluviales sablo-graveleuses y sont surmontées d'une couverture limoneuse brune, d'origine colluviale, rendant parfois difficile la lecture du sol. Sur la moitié méridionale du décapage, le niveau d'apparition des vestiges est constitué d'alluvions sablo-graveleuses recouvertes d'une fine couche de sable limoneux jaune clair. Au plus proche de la rivière, des formations de limons argileux brun-foncé d'origine alluviale recouvrent la grève. Leur insertion stratigraphique et l'abondant mobilier recueilli attestent de leur existence au cours des premières phases d'occupation du site.

Le gisement archéologique est constitué de deux occupations principales, datant de la fin du Ve millénaire et du début du Ier millénaire avant notre ère. L'habitat chalcolithique est principalement représenté par la portion orientale d'une enceinte formée de trois palissades, dont deux sont constituées de poteaux érigés dans une tranchée continue et d'un fossé discontinu qui recoupe les états antérieurs. Cette occupation est attribuée à la fin du Rössen, vers 4300 avant notre ère. La portion de l'habitat de l'âge du Bronze final est révélée par plus de 250 fosses, trous de poteau et bâtiments, marquant une forte densité d'occupation. Enfin, on notera l'existence de trois occupations ponctuelles : une fosse latérale de maison rubanée (probablement érodée), un enclos funéraire circulaire des Âges des Métaux et quelques fosses d'extraction attribuées à la période augustéenne. Seul l'habitat du Bronze final est concerné par le présent article (fig. 2).

LES STRUCTURES DE STOCKAGE

L'emprise du décapage a concerné le probable cœur de l'établissement et sa périphérie méridionale. Les limites septentrionale et orientale de l'occupation doivent se situer à proximité du secteur étudié, mais il ne fait aucun doute que le site se prolonge à l'ouest. L'occupation de l'Âge du Bronze final a livré de nombreuses fosses de morphologies variées, parmi lesquelles on distingue des fosses en cuvette, des fosses à fond plat plus ou moins quadrangulaires, de petites fosses cylindriques, des fosses profondes et des silos de profils divers. Deux zones révèlent la présence de fosses d'extraction multilobées. De nombreux trous de poteaux indiquent l'existence de bâtiments à 4 ou 6 poteaux, alors que d'autres, plus isolés, ne peuvent être interprétés. Il est remarquable de constater l'absence totale de bâtiments impliquant des fonctions différentes de celle du stockage. Cette observation concerne les éventuelles annexes et encore davantage les habitations.

Nous nous bornerons, ici, à la présentation des principaux résultats sur l'étude des structures de stockage, réalisée par F. Gransar dans le cadre de sa thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris I - Panthéon Sorbonne (Gransar 2001).

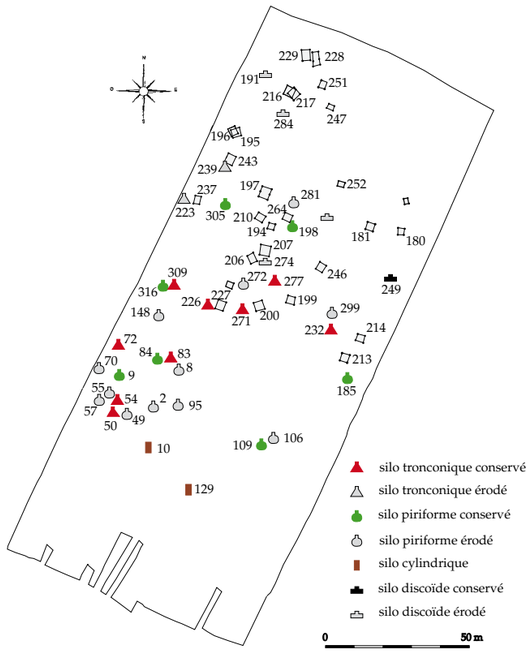

Fig. 3 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; plan de répartition de structures de stockage.

L'aire septentrionale du site est occupée par des greniers, des silos et des fosses de morphologies variées, de fonction primaire indéterminée et l'aire méridionale est occupée par des silos et des fosses (fig. 3). L'absence de bâtiments dans la zone méridionale n'est pas imputable à un différentiel d'érosion, mais à un choix délibéré d'implantation des structures. Le corpus des bâtiments se porte à 24 individus clairement identifiés, auxquels s'ajoutent peut-être trois autres occurrences incomplètes ou fortement arasées. Deux « fond-de-cabanes » et quelques fosses circulaires à parois verticales et fonds plats pourraient être des celliers pour le stockage ou, plus probablement, des ateliers. La partie méridionale de l'emprise a livré une petite fosse de plan ovalaire, dont la fonction de fosse de calage d'un récipient est attestée par la découverte d'un fond de vase écrêté en place.

LES BÂTIMENTS

L'étude a porté sur les 24 bâtiments clairement identifiés. Ils sont tous localisés dans la zone septentrionale et deux chevauchements, ainsi que quelques très fortes proximités de structures architecturales, impliquent une certaine diachronie. Les bâtiments sont, dans 22 cas, des structures à 4 poteaux et dans 2 cas, à 6 poteaux. Les bâtiments à 4 poteaux sont de plans carrés ou, dans la majorité des cas, de plan légèrement rectangulaire. Ces constructions à quatre poteaux mesurent entre 2,25 m et 3,7 m de longueur, pour une largeur variant de 1,95 m à 3,5 m (fig. 4). Les surfaces au sol s'échelonnent de 4,4 m² à 12,25 m². Les distributions des longueurs, largeurs et surfaces sont normales (courbes de Gauss) et aucun groupe ne peut être mis en évidence. Dans la mesure où une seule population est identifiable à partir des critères morphologiques et dimensionnels, il ne fait guère de doute que tous les bâtiments à quatre poteaux appartiennent à une même catégorie fonctionnelle, celle des greniers surélevés. Les distributions des diamètres et profondeurs des trous de poteau de ces greniers font apparaître des nébuleuses non interprétables, où surfaces élevées des bâtiments ne sont pas corrélées préférentiellement à la puissance de leurs supports. Les variations métriques des trous de poteau semblent davantage en relation avec une évaluation, de la part des concepteurs et utilisateurs de ces structures, des charges à supporter, dépendant des volumes destinés au stockage. Le corpus des bâtiments est complété par deux individus à six poteaux, mesurant respectivement 4,8 m sur 2,65 m (12,7 m²) et 4 m sur 3,4 m (13,6 m²). Ces deux édifices correspondent, eux aussi, à des greniers surélevés (fig. 4). Leur existence est vraisemblablement liée à la nécessité d'obtenir des volumes de stockage plus importants que ceux offerts par les édifices à 4 poteaux.

LES SILOS

Le site est fortement doté en silos, localisés tant dans la zone septentrionale dominée pas les greniers que dans la zone méridionale (fig. 3). On peut toutefois noter l'absence de zone spécialisée exclusivement sur le stockage, silos et greniers étant mêlés aux fosses. Le site a livré l'effectif minimal de 37 silos. Ces derniers sont de morphologies plus ou moins érodées et appartiennent à quatre types distincts : tronconique, piriforme, cylindrique et discoïde. Les silos tronconiques, d'un effectif de 11 individus, se présentent sous la forme d'un tronc-de-cône complété par une cheminée d'accès, généralement de faible profondeur. Les silos piriformes, 19 occurrences, sont caractérisés par un corps principal sphérique à ovalaire relié à une cheminée d'accès légèrement plus longue que celle des silos tronconiques. Les silos cylindriques, d'un effectif de 2 individus, sont de morphologies cylindriques légèrement érodées, dépourvues de cheminée. Enfin, les 5 silos discoïdes se présentent sous la forme d'un large cylindre aplati relié à une cheminée d'accès.

Les profondeurs des silos varient de 0,6 m à 2 m, avec une moyenne aux alentours de 1,2 m (fig. 5). La distribution des profondeurs est jugée gaussienne (normale), mais les quatre types morphologiques ont des amplitudes et des moyennes différentes. Les silos tronconiques ont

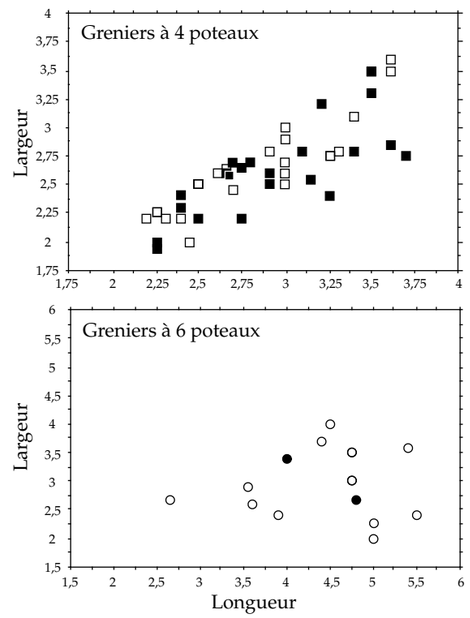

Fig. 4 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; graphique de distribution morphologique des bâtiments de stockage de l'Âge du Bronze final (en blanc : vallée de l'Aisne ; en noir : Osly-Courtil).

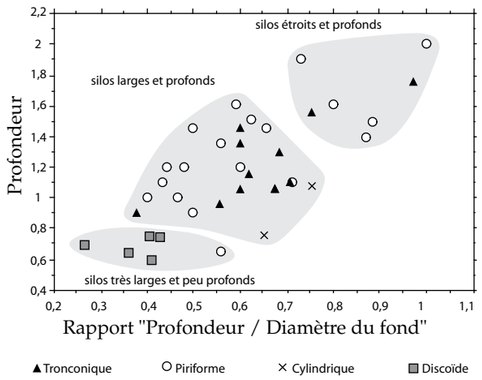

Fig. 5 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; distribution morpho-dimensionnelle des silos.

une profondeur variant de 0,9 m à 1,75 m, avec une moyenne à 1,25 m. Les silos piriformes ont l'amplitude la plus importante, mais cette observation doit être pondérée par leur effectif, qui est le plus important (19 individus). Leurs profondeurs varient de 0,65 m à 2 m, avec une moyenne à 1,3 m. Les 2 silos cylindriques ont des profondeurs de 0,75 m et de 1,1 m (moyenne à 0,92 m) et les 5 silos discoïdes ont une faible amplitude, avec des profondeurs de 0,6 m à 0,75 m (moyenne à 0,7 m). Les diamètres maximums des structures correspondent aux diamètres du fond pour les silos tronconiques, cylindriques et discoïdes et au diamètre maximal de la panse pour les silos piriformes. La distribution est encore une fois normale et l'amplitude générale est importante, de 1,15 m à 2,9 m. Les silos tronconiques (1,55 m à 2,4 m, moyenne à 1,95 m) et cylindriques (1,15 m et 1,45 m, moyenne à 1,3 m) présentent les modules les plus standardisés, les silos piriformes (1,15 m à 2,9 m, moyenne à 2,2 m) et discoïdes (1,45 m à 2,65 m, moyenne à 1,9 m) étant caractérisés par une forte amplitude des diamètres maximums des structures.

À l'issue d'une analyse morpho-dimensionnelle, nous avons pu reconstituer la morphologie d'origine pour chaque type de silo et en déduire les capacités globales de stockage de la partie du site étudiée. Les volumes totaux disponibles sont de 68,3 m^3, permettant le stockage de 51,2 tonnes de céréales. Les silos tronconiques ont assuré 27,2 % de ce stockage (18,6 m^3 ; 13,9 t), les silos piriformes 58,4 % (39,9 m^3 ; 29,9 t), les silos cylindriques seulement 1,8 % (1,2 m^3 ; 0,9 t) et les silos discoïdes 12,6 % (8,6 m^3 ; 6,4 t). Les silos piriformes, les plus nombreux, ont une place prépondérante dans le stockage confiné. Ils sont complétés par les silos tronconiques d'abord, puis par les silos discoïdes, les structures d'ensilage cylindriques étant très anecdotiques.

RÉPARTITION SPATIALE ET INTERPRÉTATION FONCTIONNELLE

L'association de plusieurs types morphologiques et groupes dimensionnels sur un même site ne peut être fortuite. Le paramètre fonctionnel, au sein d'un stockage générique, paraît davantage opératoire. L'analyse des répartitions spatiales des types morphologiques et des groupes dimensionnels, par leurs éventuelles relations ou exclusions, entre eux, et avec les greniers, permet de proposer quelques hypothèses quant à leurs éventuelles fonctions respectives.

L'association spatiale fréquente entre silos tronconiques et piriformes, qu'elle soit de nature chronologique ou non, signe probablement l'existence d'une seule et même fonction pour ces structures d'ensilage. La nature du substrat ne semble pas avoir joué de rôle déterminant dans le choix de leur localisation. Le choix du profil de la structure de stockage semble plutôt résulter d'une parfaite connaissance des capacités volumétriques autorisées pas ces deux morphologies.

La répartition spatiale des cinq silos discoïdes ne présente aucun regroupement, mais plutôt un caractère géométriquement aléatoire. Ils sont cependant localisés exclusivement dans la zone septentrionale des greniers et trois d'entre eux sont en relation spatiale avec une structure architecturale de stockage. Enfin, les deux silos cylindriques sont implantés dans la partie la plus méridionale de la zone sud. On note donc une réelle exclusion entre silos cylindriques et greniers.

Les moyennes des distances des silos au grenier le plus proche sont de 23,5 m pour l'ensemble du corpus. Bien que les différences de distances moyennes par type de silo ne soient pas vraiment significatives dans le groupe septentrional, on peut toutefois noter une relation spatiale légèrement plus élevée entre silos tronconiques et greniers qu'entre silos piriformes ou discoïdes et greniers.

Les silos discoïdes se caractérisent par une forte capacité volumétrique potentielle et par une grande fragilité. Leur utilisation ne peut s'expliquer en termes environnementaux (nature du substrat, hauteur de la nappe phréatique), mais plutôt en termes de spécialisation fonctionnelle ou d'essai. Il est possible que les silos discoïdes, localisés exclusivement dans le cœur de l'établissement, soient destinés au stockage de la nourriture pour le bétail par exemple ou représentent des essais d'obtention de formes nouvelles davantage en adéquation avec les besoins du groupe résidant. Leur faible effectif, seulement cinq individus, pourrait aller dans ce sens, ainsi que dans celui d'essais non concluants (dus à la fragilité de la structure ?). Dans le cadre des

essais potentiels, on peut mentionner l'existence de quatre silos, dont le fond a été surcreusé avec une morphologie de trou de poteau, vraisemblablement pour y insérer un poteau qui aurait pu servir de système d'accès plus aisé à l'intérieur de la structure lors des vidanges.

Les deux silos cylindriques, localisés en périphérie méridionale de l'établissement, pourraient résulter de la nécessité d'ensiler de faibles quantités ou représenter des cachettes ou, encore, avoir servi au stockage des semences, etc. Les fonctions précises des silos sont difficiles à appréhender. On peut néanmoins proposer l'hypothèse d'un stockage destiné à l'autoconsommation à proximité des greniers, représentant le cœur du site, et impliquant surtout les greniers, les silos tronconiques ou piriformes ainsi qu'un stockage de fonction différente, en silos tronconiques et piriformes, dans la zone méridionale. Cette dernière pourrait avoir assuré le stockage des semences ou de la part des récoltes destinées aux échanges.

CONCLUSION

Les quelques recoupements de structures diachroniques attestent du comblement des structures chalcolithiques lors de l'établissement de l'habitat de l'Âge du Bronze final. On est donc à cette époque, en présence d'un habitat de fond de vallée de type ouvert.

La quantité de structures révèle une forte densité d'occupation sans rapport avec le simple établissement rural généralement rencontré pour cette période. Cette densité est d'autant plus importante qu'on peut supposer, sur la base de la répartition spatiale des structures et de la topographie du site, une étendue de l'occupation sur la partie occidentale de la parcelle.

Les capacités de stockage de l'établissement sont élevées, mais doivent toutefois être relativisées, à cause de la forte densité d'occupation et de la superficie du site, impliquant une population plus importante que sur les autres habitats contemporains. Quoi qu'il en soit, le site semble représenter une agglomération inhabituellement dense pour cette période chronologique et occuper une place hiérarchique élevée dans le réseau des habitats. Il est manifeste que l'établissement jouissait d'un statut particulier, pouvant impliquer la polarisation des excédents céréaliers produits sur des sites satellites voisins, en vue de leur redistribution.

LA CÉRAMIQUE

Compte tenu de la forte densité du site et des moyens humains et financiers qui ont pu être mobilisés, l'utilisation d'une mini-pelle hydraulique s'est avérée nécessaire afin de tester l'intégralité des structures. Ainsi, 134 fosses et silos, qui ont livré 8 085 tessons de céramique pour un poids total de 134 695 grammes, ont été fouillés. L'étude de la céramique a été réalisée dans le cadre d'un travail de maîtrise financé par l'AFAN, soutenu à l'*Université de Bourgogne* (Dijon), sous la direction de Cl. Mordant et P. Brun (Le Guen 2000). Nous en présentons ici les principaux résultats (2).

La méthode d'échantillonnage de la céramique a privilégié les structures offrant le meilleur rapport « poids/nombre de tessons » et une représentation globalement cohérente de l'ensemble de l'occupation spatiale du site. On aboutit ainsi au traitement du mobilier de 23 fosses et silos livrant 6 118 tessons (un peu plus de 75 % du corpus total en nombre de tessons) pour un poids de 116 791 grammes (plus de 86 % du poids total de céramique disponible).

En raison des délais impartis, il a été décidé de ne traiter que l'aspect typo-morphologique de la céramique. Au total, sur la base d'observations à l'œil nu de l'état de surface et de l'aspect de la pâte (cuisson, nature et quantité de dégraissant, présence de décor), on a décompté un nombre minimum de 477 individus céramiques distincts ; 329 individus ont été dessinés, parmi lesquels 319 vases, 9 fusaïoles et 1 cuillère. Les formes les plus complètes sont présentées sur les figures 23-27 (document annexe).

ASPECT MÉTHODOLOGIQUE

La céramique rejetée dans les fosses, en contexte d'habitat, est fragmentée et elle nous contraint à raisonner à partir d'individus incomplets, très souvent représentés par la partie supérieure, les fragments de panse et de fond étant peu propices à une bonne représentation de la forme générale. Les critères de classification retenus concernent donc la partie supérieure des vases. Afin de s'affranchir de tout présupposé, les critères métriques ont été principalement privilégiés, aboutissant à la détermination de près d'une cinquantaine de types morphologiques, regroupant 259 individus. Les

(2) - J'aurais une pensée émue et reconnaissante envers Claudine Pommepuy pour les encouragements dont elle a toujours fait preuve tant dans l'exercice de ses fonctions d'agent du *Service régional de l'Archéologie* de Picardie, qu'en tant que collègue et amie. Toujours disponible et passionnée, elle était d'un grand soutien et savait partager son expérience et son goût pour la recherche, en toute simplicité. Je sais qu'elle tenait particulièrement à la publication de cet article. J'espère avoir accédé ici à son vœu et à son désir.

vases, dont le diamètre maximum n'est pas connu, n'ayant pu faire l'objet de l'étude quantitative, sont ensuite associés aux types définis sur la base de leur ressemblance morphologique.

Deux groupes morphologiques se distinguent nettement (fig. 6). Le premier groupe concerne les formes à profil continu ou profil non segmenté qui se caractérisent par l'absence de rebord. Il s'agit principalement de formes basses et ouvertes dont le rapport « diamètre à l'ouverture/hauteur » est inférieur à 1,33 ou 1,9 pour les individus de petit diamètre (< à 10 cm à l'ouverture). Le second groupe concerne les formes pourvues d'un rebord, même dans le cas où celui-ci est réduit à sa plus simple expression, par la présence d'une lèvre ourlée ou d'un petit rebord éversé. Il s'agit essentiellement de formes hautes et fermées dont le rapport « diamètre à l'ouverture/hauteur » est supérieur à 1,33 et 1,9 pour les formes de petit diamètre.

Le premier groupe associe trois catégories de formes (catégorie A à profil tronconique, catégorie B à profil convexe ouvert et catégorie C à profil convexe fermé). Pour chacune de ces catégories, on détermine des classes morphologiques à partir du critère d'angle à l'ouverture. Les types sont mis en évidence, pour chaque classe à partir du critère de diamètre à l'ouverture (fig. 7).

Le second groupe a été divisé en quatre catégories (fig. 8) sur la base du diamètre à l'ouverture (catégories D, E, F, et G respectivement inférieur ou égal à 10 cm, compris entre 10 et 18 cm, entre 20 et 37 cm et supérieur à 37 cm). On a déterminé des classes pour chaque catégorie à partir du rapport « diamètre à l'ouverture/hauteur du rebord » afin de distinguer les formes selon la

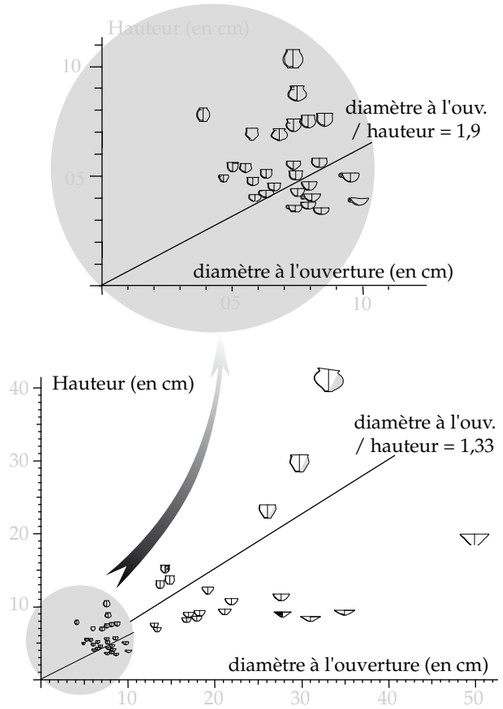

Fig. 6 - Osly-Courtil "La Terre Sant-Mard" ; diagramme de répartition des deux groupes morphologiques.

grandeur du rebord. Les types sont déterminés dans chaque classe à partir du rapport « hauteur de la partie supérieure/diamètre à l'encolure » distinguant ainsi les formes plutôt ouvertes, à épaule courte et petit rebord, des formes à grand rebord, à épaule longue et embouchure étroite. On trouve bien sûr entre ces extrêmes toutes les variantes possibles.

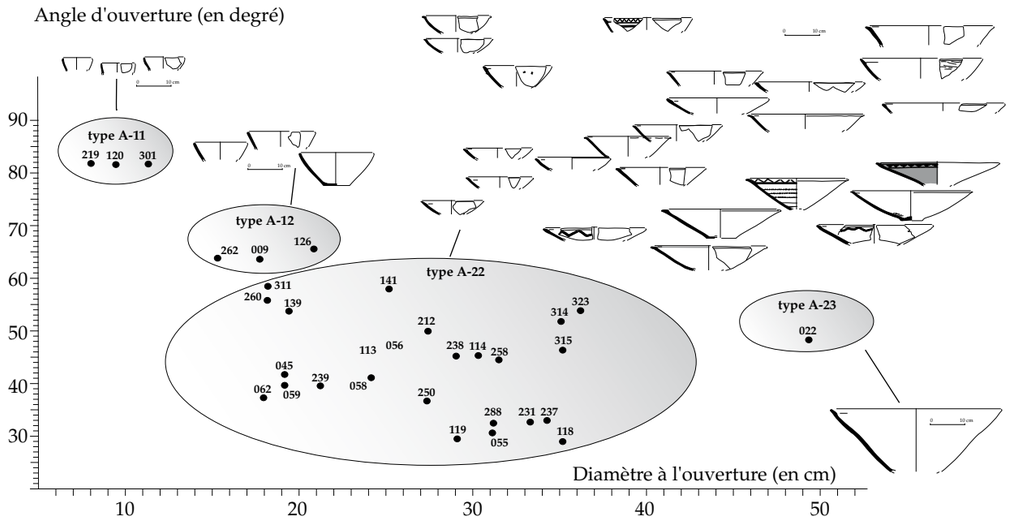

Fig. 7 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; diagramme de répartition des types à profil tronconique (catégorie A).

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU CORPUS

La catégorie A (à profil tronconique) comprend deux groupes typo-morphologiques bien distincts. Premièrement, quelques individus se caractérisent par une paroi faiblement évasée (fig. 7, types A-11 et A-12). Ils présentent toujours une lèvre simplement arrondie et se distinguent également des coupes ou assiettes par l'absence de décor. Enfin, un autre groupe de formes plus basses, dont la lèvre est toujours plus élaborée (biseautée, amincie ou avec marli), est constitué d'individus qui présentent parfois un décor (10 individus sur 43), toujours sur la paroi interne, parfois réalisé en plusieurs étapes (incision sur pâte avant cuisson, peinture, puis incrustation de pâte blanche). Le type A-22 est fortement représenté avec 43 individus sur 51 (soit environ 85 % de la catégorie A).

Il faut noter la rareté des décors sur les parois des vases de la catégorie B, à profil convexe ouvert (fig. 9). Un seul individu se distingue par un motif de doubles lignes incisées. Les rares anses présentes dans le corpus étudié concernent les vases de cette catégorie d'un diamètre à l'ouverture inférieur à 10 cm et de forme ouverte (angle d'ouverture compris entre 62 et 81°). La lèvre des vases de cette catégorie est, dans la majorité des cas, simplement arrondie (27 cas sur 33, soit plus de 80 %) ou parfois biseautée.

Le type C-22 présente un effectif fortement majoritaire dans la catégorie C (fig. 9), à profil convexe fermé (33 individus sur 42, soit plus de 78 %). Parmi les formes à profil convexe, on observe que ce type présente des décors sur la paroi externe, alors qu'ils sont exceptionnels pour les formes ouvertes. Les lèvres biseautées sont plus fréquentes que dans la catégorie précédente (16 individus sur 42).

La catégorie D, constituée essentiellement de gobelets dont le diamètre à l'ouverture est inférieur ou égal à 10 cm, est principalement représentée par les types D-21 et D-33 comprenant 19 individus sur un total de 33, soit plus de 57 % de l'effectif (fig. 10). Ceux-ci se caractérisent par l'absence systématique de décor. Les autres types, souvent représentés par un individu unique, montrent la forte variabilité de cette catégorie de vases à Osly-Courtil.

La catégorie E (fig. 11) regroupe principalement des formes dont le diamètre maximum est situé au niveau de la partie médiane (type E-23) ou présentant un profil globuleux (type E-32). Ce dernier forme un type morphologique proche du type D-32 auquel il s'apparente également par la présence d'un décor d'incisions réalisées à l'outil sur la panse. Nous notons l'occurrence d'un

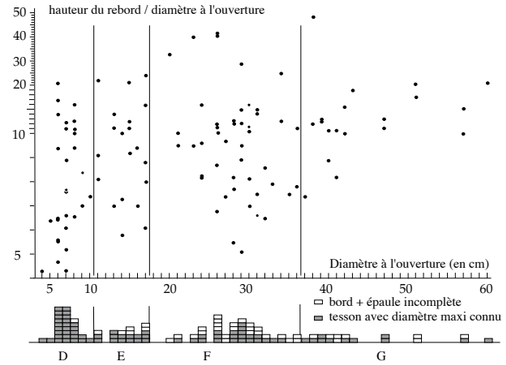

Fig. 8 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; diagramme de répartition des types à profil segmenté pourvu d'un rebord.

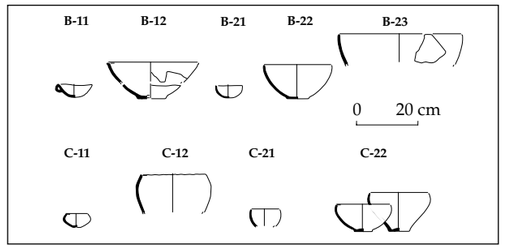

Fig. 9 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; type des catégories B et C.

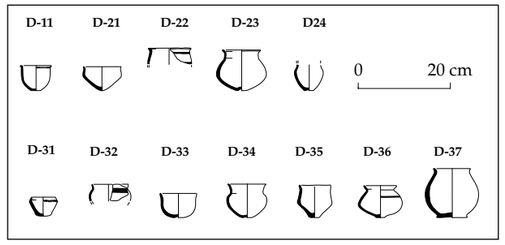

Fig. 10 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; types de la catégorie D.

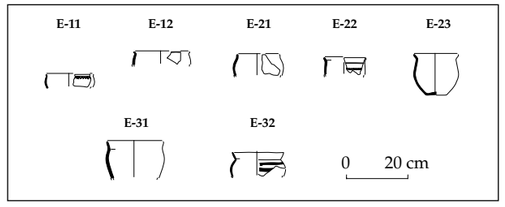

Fig. 11 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; types de la catégorie E.

individu unique très soigné, décoré d'impressions d'ocelles (type E-22). Deux formes basses sont classées dans cette catégorie (type E-11). Les autres formes sont morphologiquement peu typées ou représentées par quelques fragments.

Nous avons distingué 16 types dans la catégorie F (fig. 12), qui résultent en partie de la variabilité

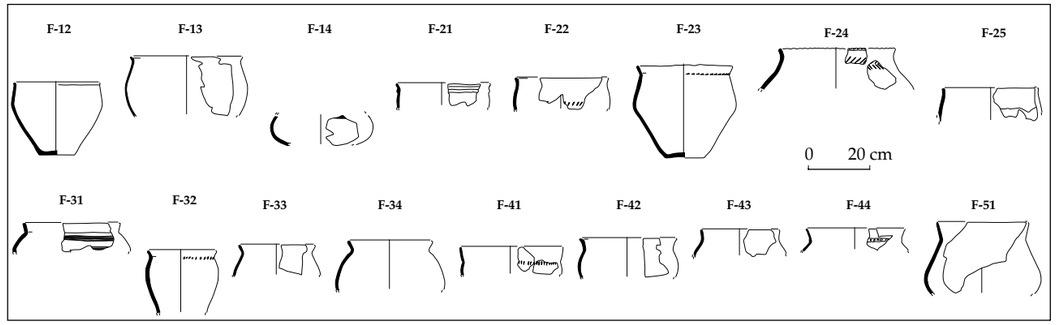

Fig. 12 - Osly-Courtil « La Terre Saint-Mard" ; types de la catégorie F.

des rebords, mais peuvent se regrouper à partir de l'observation de la morphologie générale de l'épaule en 9 groupes. Nous observons ainsi des profils à épaule convexe, de forme basse (type F-14) ou haute à épaule courte (type F-13, F-22, F-41 à F-44) à embouchure parfois plus étroite (type F-32), à épaule plutôt longue (type F-34) ou à épaulement marqué (type F-31). Parmi les types à épaule droite nous distinguons les individus à embouchure étroite (type F-24 et F-33) ou ouverte (type F-21), à profil bitronconique (type F-23) ou à longue épaule droite et grand rebord (type F-51). Cette catégorie se distingue des précédentes par la fréquence des décors d'impressions digitées ou d'incisions sur la lèvre ou la paroi externe, mais aussi par l'apparition de décor de cordons, lisses ou digités (27 cas sur 51, soit près de 53 %). Les décors au peigne ou à la pointe mousse sont relativement rares (3 individus sur 51, soit moins de 6 %).

La catégorie G regroupe les individus de grand diamètre à l'ouverture (fig. 13). Généralement fragmentés, leur représentation se limite fréquemment à la présence de gros fragments de rebord et leur classement morphologique reste imprécis. On peut néanmoins observer quelques formes à épaule tendue et carène plus ou moins marquée (type G-11), des individus relativement ouverts à panse convexe (type G-12), un vase à épaulement et embouchure étranglée (type G-21) et d'autres formes proches des types de la catégorie F (à l'exception du type G-22 malheureusement incomplet). Comme c'était le cas pour la catégorie précédente, elles se caractérisent par la fréquence des décors d'impressions digitées ou d'impressions sur la lèvre ou la paroi externe, ainsi que par l'occurrence de décor de cordons, lisses ou digités (17 individus sur 21, soit plus de 80 %). Les décors au peigne ou à la pointe mousse sont assez rares (1 individu sur 21, soit moins de 5 %).

CARACTÉRISATION DE LA CÉRAMIQUE D'OSLY-COURTIL

Les formes tronconiques comprennent de nombreuses coupes ou assiettes larges et basses dont la lèvre présente un marli, un méplat ou un biseau. On note la présence d'une coupe à gradins, proche d'un type fréquent en contexte Rhin-Suisse-France orientale. Ces coupes sont ornées de quelques décors géométriques et peuvent être couvertes de peinture rouge ou noire ; elles présentent parfois des incrustations de pâte blanche. On dénombre 48 individus de ce type, soit près d'un sixième du corpus total. Quelques individus à profil tronconique, de morphologie plus élancée que les coupes, sont pourvus d'une lèvre arrondie et ne portent jamais de décor.

Les formes convexes ouvertes, majoritairement pourvues d'une lèvre arrondie, sont très rarement décorées. Seuls les individus de petite taille sont parfois ansés. Les formes convexes fermées, plus nombreuses que les précédentes, sont parfois décorées ou peintes et présentent plus fréquemment une lèvre biseautée. On dénombre une quarantaine d'individus de cette catégorie.

Trente-trois individus à profil segmenté, de petits diamètres à l'ouverture, révèlent la grande variété morphologique des gobelets présents sur le site. La majorité d'entre eux (type D-21, D-33, D-35 et D-37) se rencontrent sur des sites couvrant une fourchette chronologique comprise entre le Bronze final IIIa et le Hallstatt ancien. Néanmoins, quelques formes présentent des caractères plus archaïques qui peuvent se rencontrer en contexte Rhin-Suisse-France orientale. C'est le cas principalement pour le gobelet de type D-23 pourvu d'un col vertical et pour le type D-22 à épaule sub-verticale et petit rebord éversé. Les types D-11 et D-36

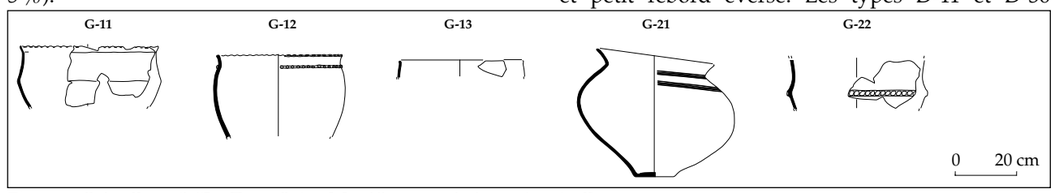

Fig. 13 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; types de la catégorie G.

s'apparentent à des individus du Bronze final IIb-IIIa de La Bassée (Nord) et de la zone des marais de Saint-Gond, en Seine-et-Marne.

Les formes de diamètre moyen comprennent un type à lèvre fortement éversée (type E-23) rencontré autant en contexte Rhin-Suisse-France orientale, en Lorraine, qu'au Bronze final IIIb en Champagne. Le type E-32 à profil globuleux et rebord éversé présente très fréquemment un décor de bandes d'incisions linéaires sur la panse. Les formes de grand diamètre révèlent un nombre de types très variés. Les rebords fréquemment ouverts sont faiblement éversés et présentent une inclinaison souvent comprise entre 60 et 85°. Les rebords verticaux sont rares. Le rebord est très souvent marqué par une arête sur la paroi interne, caractéristique de la céramique Rhin-Suisse-France orientale. Les parois sont d'épaisseur régulière et les formes sont relativement typées, avec des profils anguleux adoucis, convexes de courbure régulière ou à léger épaulement. Les formes pourvues de rebord ne sont jamais ansées alors qu'elles le sont parfois dans le cas de la céramique du groupe des Ardennes.

L'une des caractéristiques des décors observés sur la céramique d'Osly-Courtil est la relative variété des motifs complexes alliant souvent plusieurs techniques (impressions à l'outil plein ou creux, incisions à la pointe mousse, bifide ou à l'outil tranchant, estampage à la tête d'épingle). Les motifs décoratifs rappellent sans équivoque le style du groupe Rhin-Suisse-France orientale : motifs géométriques variés ou doubles bandes d'impressions digitées. Il en est de même pour la position très haute, sous la lèvre, de certains décors de la céramique d'Osly-Courtil. Les décors polychromes (Ha B3 d'Auvernier, dans le Nord) sont présents à Osly-Courtil avec l'utilisation de peinture rouge ou noire et incrustation de pâte blanche. L'utilisation du peigne, caractéristique du groupe des Ardennes, est relativement rare et les motifs de bandes d'incisions horizontales sont souvent réalisés à l'aide d'une pointe mousse. Il en est de même pour les bandes horizontales de cannelures larges qui sont tracées successivement pour former un faux décor au peigne. Les décors au peigne en guirlande, qui se rencontrent sur les individus du groupe des Ardennes, sont absents à Osly-Courtil. Les impressions à l'outil ou digitées sont fréquentes (fig. 14). Les cordons lisses ou digités ornent une très grande proportion des grands vases.

CHRONOLOGIE ET ATTRIBUTION CULTURELLE

La céramique d'Osly-Courtil révèle quelques affinités avec le groupe Rhin-Suisse-France orientale, tant au niveau de certaines formes que des décors. Elle s'en distingue néanmoins par l'absence des types les plus récurrents de ce groupe, représentés par le gobelet à épaulement large ou étroit, les assiettes décorées de guirlandes et les grands vases pourvus d'un col sub-cylindrique. Les assiettes ou coupes révèlent une évolution morphologique par leur proportion plus basse et la sobriété des ornementations. Les vases à col tronconique ou cylindrique de diamètre moyen et grand, relativement fréquents dans les ensembles du groupe Rhin-Suisse-France orientale, ne sont pas représentés à Osly-Courtil.

Par ailleurs, le corpus se distingue du groupe des Ardennes par la rareté des décors réalisés au peigne, la présence de motifs complexes, la variété des techniques de décoration utilisées ainsi que la nature et la position de ces décors. L'estampage à la tête d'épingle et l'utilisation d'outils tranchants probablement métalliques sont peu fréquents dans le groupe des Ardennes. La morphologie de certains vases (vase à col, coupe à gradin, rebords marqués sur la paroi interne, profils anguleux adoucis, tendance fermée des vases de stockage…) ainsi que la rareté du décor au peigne ne permettent pas d'attribuer le site d'Osly-Courtil au groupe des Ardennes tel qu'on le définit actuellement. On est ici, manifestement, dans une phase de transition entre le groupe Rhin-Suisse-France orientale et le groupe des Ardennes (Le Guen 2000).

En comparaison avec le mobilier issu des régions *circum* alpines, nous pouvons estimer la datation absolue de la céramique d'Osly-Courtil autour de 900 avant notre ère, entre le dernier quart du Xe siècle et la première moitié du IXe siècle avant

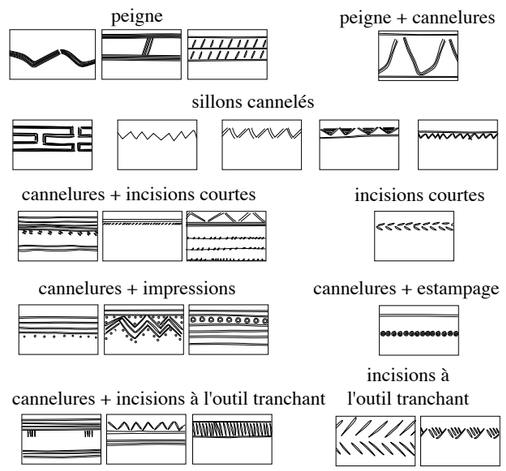

Fig. 14 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; types de motifs décoratifs réalisés à l'outil.

notre ère. La périodisation fine des sites d'habitat de la vallée de l'Aisne a conduit les auteurs, lors du colloque de Lille, à proposer deux hypothèses chronologiques où il apparaît manifestement que l'occupation d'Osly-Courtil appartient à une phase ancienne du Hallstatt B2/3 (Brun *et al.* sous presse), n'ayant probablement pas excédé deux générations. Ce nouveau style céramique n'est qu'une accélération évolutive de la culture Rhin-Suisse France orientale et il faudra probablement attendre une phase évoluée du Hallstatt B2/3 pour que ce vaste ensemble culturel se fractionne.

LA FAUNE

NATURE ET REPRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLONNAGE

Parmi l'ensemble des structures attribuées à l'Âge du Bronze, une dizaine de fosses ont été sélectionnées pour cette étude, en raison de l'importance du mobilier osseux qu'elles ont livré. L'échantillon étudié est constitué d'un peu plus d'un millier d'ossements. Les autres structures offrent chacune peu de restes fauniques, ainsi l'image esquissée par cette analyse partielle, mais représentative, doit refléter assez justement les résultats attendus d'une étude exhaustive.

La part des éléments déterminés représente 63,4 %, ce qui traduit l'excellent état de conservation du corpus d'Osly-Courtil. Rappelons, en effet, que pour cette séquence chronologique de la Protohistoire, les effectifs d'ossements déterminés avoisinent plus souvent 30 % (Auxiette 1997).

Le spectre faunique est varié et la part de l'alimentation carnée, à partir des activités cynégétiques, n'est pas négligeable. Les restes de faune chassée représentent 17,2 % de l'ensemble, ce qui s'apparente aux pourcentages obtenus sur les autres sites de la vallée de l'Aisne pour cette période.

DESCRIPTION

Les espèces représentées sont les suivantes : le boeuf (*Bos Taurus*), le porc (*Sus domesticus*), les caprinés (*Ovis aries/Capra hircus*), le chien (*Canis familaris*), le cheval (*Equus caballus*) pour les espèces domestiques, l'aurochs (*Bos primigenius*), le cerf (*Cervus elaphus*), le sanglier (*Sus scrofa*), le chevreuil (*Capreolus capreolus*) et le castor (*Castor fiber*) pour les espèces sauvages. On note la présence d'oiseau et de petits mammifères (rongeurs et carnivores) encore indéterminés à ce jour (fig. 15).

Les petits mammifères domestiques (porc et caprinés) sont largement représentés avec presque 65 % de l'ensemble des restes consommés sur le site. Ce sont d'ailleurs les deux espèces qui fournissent les indices les plus nombreux sur les choix de sélection parmi la population animale consommée, sur les modes de préparation des carcasses et enfin sur la consommation domestique.

Les différents indices d'abattage sur les mandibules (usure de la table dentaire) sont plus nombreux que ceux perçu à partir des stades d'épiphysation des os longs ; en effet, ces derniers, fortement affectés par les différentes traces liées à leur consommation, se présentent dans la plupart des cas, sous la forme d'os très fragmentés, qui les rend inutilisables à l'estimation de l'âge d'abattage.

Les modes de préparation des carcasses et les traces de séparation des morceaux pour la consommation se caractérisent par une forte segmentation des différentes parties anatomiques du squelette.

L'analyse des grandes parties anatomiques par espèce ne montre pas de variations conséquentes de leur répartition entre les trois espèces domestiques principales. Ces ossements correspondent à des rejets de consommation caractérisés par des traces de découpe abondantes et récurrentes.

On observe des procédés de découpe identiques sur les ossements des mammifères sauvages à ceux pratiqués sur les os des mammifères domestiques. L'habitat d'Osly-Courtil est le seul site de la vallée de l'Aisne connu pour les Âges des Métaux où l'aurochs a été chassé et consommé.

INTERPRÉTATION

En premier lieu, il convient de souligner la concentration inhabituelle d'ossements de faune abondants dans les structures sélectionnées (plus de 1 000 restes répartis dans 10 fosses) révélant une démarche volontaire et délibérée de rejet des déchets alimentaires. Ceci n'est jamais apparu aussi nettement sur les autres sites de la vallée de l'Aisne où la présence d'os dans les fosses, disséminés parmi d'autres artefacts, relevait plus de l'accident que d'une réelle volonté de les y rejeter.

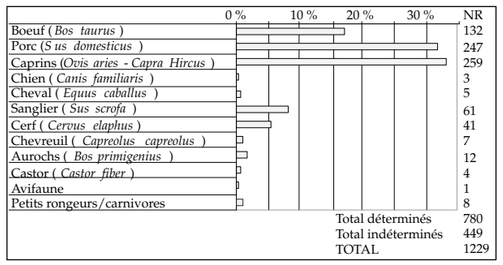

Fig. 15 - Osly-Courtil "La terre Saint-Mard" ; répartition des espèces en proportion et nombre de restes (NR).

Les petits mammifères domestiques (porc et caprinés) sont largement dominants et constituent ainsi la réserve alimentaire carnée principale du site. Parmi ceux-ci, il semble que les résidents du site d'Osly-Courtil aient manifesté une nette préférence pour les agneaux et les jeunes porcs adultes. Les indices d'un élevage *in situ* ne sont pas rares comme en témoignent les nombreux ossements d'animaux périnataux exhumés de plusieurs fosses. Il est couramment admis que les indices de consommation de jeunes animaux reflètent une certaine aisance de la population consommatrice. Au-delà du simple choix culinaire, les habitants d'Osly-Courtil ne semblent pas avoir privilégié la quantité de viande à dégager pour chacun des animaux abattus. L'accès aux ressources carnées apparaît aisé et les conditions optimales de production de viande et de graisse n'ont pas été recherchées.

L'étude archézoologique du site d'Osly-Courtil nous informe sur les choix particuliers de consommation de ses habitants et sur les disponibilités d'un cheptel varié parmi lequel le porc et les caprinés tiennent une place de choix et où la chasse occupe encore une part importante dans les activités domestiques.

LE LITHIQUE

Cette étude préliminaire, compte tenu de l'importance du corpus disponible, se borne à présenter les premières phases d'un travail (inventaire, décompte des matériaux et des objets) qui devrait s'intégrer dans une étude plus globale et encore largement inédite, du matériel lithique issu des sites des Âges des Métaux de la vallée de l'Aisne et de ses abords. Une telle analyse, rapide et synthétique, n'aurait pu être menée sans le bénéfice d'une large expérience accumulée par Cl. Pommepuy, sur l'étude d'un secteur géographique cohérent (Pommepuy 1999).

LES OBJETS EN SILEX TAILLÉ

De nombreux objets en silex taillé ont été retrouvés (264 pièces provenant de 71 structures). Ils rendent compte de l'utilisation de matériaux variés : silicifications tertiaires, silex secondaires d'origine sénonienne, turonienne, du Noyonnais ou silex verdis, quartzite et deux pièces en silex exogène d'origine indéterminée.

Cet ensemble présente la difficulté habituelle d'appréhension de l'industrie lithique de sites des Âges des Métaux où des occupations antérieures (ici Néolithique et Chalcolithique) sont présentes. Il est indéniable qu'une partie des objets est résiduelle, mais cette part est impossible à quantifier précisément. On peut exclure d'office les objets dont la typologie ou la technologie les apparente de manière sûre à une autre époque. On sait, par ailleurs, que les populations de la fin de l'âge du Bronze ont procédé à de la taille selon une chaîne opératoire très peu complexe (débitage au percuteur dur de blocs ramassés localement). Ils ont également réutilisé des objets plus anciens, comme un grattoir de la structure 151, façonné sur une grosse lame tertiaire et probablement chalcolithique, mais qui présente un esquillement ayant provoqué une double patine, donc certainement plus récent. On peut éventuellement attribuer à cette période deux retouchoirs, une boucharde, un probable lissoir de potier et quelques grattoirs et pièces retouchées et esquillées.

LA PIERRE

Le matériel en pierre représente 936 individus pour un poids total de 526,6 kg, répartis au sein de 53 structures (fig. 16). Les matériaux représentés sont d'abord le calcaire (80 % en nombre, 70 % en poids), puis le grès (13 % en nombre, 27 % en poids) et, ensuite, des galets siliceux, de la meulière, du grès quartzitique, du silex et de l'arkose. Hormis ce dernier qui peut être considéré comme un matériau « exogène » (provenance des Ardennes), les autres sont parfaitement locaux : calcaire lutétien, grès cuisien, éléments divers se retrouvant dans les colluvions et les alluvions de la vallée de l'Aisne. Comme généralement sur les sites des Âges des Métaux, on rencontre une majorité de ces pierres qui a subi l'action du feu (un peu plus de 50 % en poids, mais près de 80 % en nombre). Le calcaire, qu'il s'agisse d'objets bruts ou ayant subi une transformation humaine, est le matériau qui a subi le plus l'action du feu.

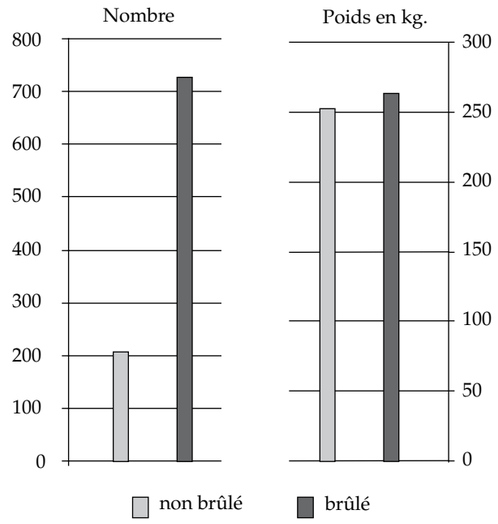

Fig. 16 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; proportions en nombre et en poids du corpus lithique recueilli sur le site.

Le matériel de mouture provient de 15 structures qui ont livré 51 fragments, parmi lesquels on peut identifier 3 ou 4 molettes. De nombreux remontages ont pu être effectués, mais uniquement à l'intérieur d'une même structure. Même après cela, aucun objet n'est entier. Les matériaux utilisés sont principalement le calcaire à cérithes puis le calcaire à glauconie grossière et enfin un exemplaire en arkose. Si aucun remontage strict inter-structures n'a été réalisé, certains sont possibles (similitude de matériaux). On compte donc, en NMI, 6 meules et 1 molette en calcaire à cérithes et 1 meule en arkose. Les meules en calcaire à glauconie grossière, beaucoup plus altérées, ne permettent pas de décompte. De même, seules les meules en calcaire à cérithes ont fourni des formes assez complètes pour être décrites. Il s'agit de formes arrondies, au dos complètement façonné, par piquetage puis abrasion plus ou moins poussée. Les surfaces de travail sont généralement planes (1 exemplaire concave tranversalement). Dans quatre cas où nous avons pu mesurer l'épaisseur, elle avoisine 10 cm.

Le matériel en pierre a livré de nombreux outils. Nous dénombrons 22 lissoirs dont 21 en galet et 1 en quartzite, 18 percuteurs dont 10 en galet, 6 en grès, 2 en calcaire, 17 polissoirs (13 en grès, 2 en calcaire, 1 en galet et 1 en arkose) et 3 broyons (2 en grès et 1 en calcaire) ainsi que 31 éclats dont 10 en grès et 21 en calcaire (fig. 17). La majorité de ces objets est attribuable à l'activité de mouture. Les percuteurs, éclats et broyons sont liés à la fabrication et l'entretien des meules pour les premiers, la mouture pour les broyons qui peuvent aussi servir de molettes. Les lissoirs sont des outils de potier. Les polissoirs sont associés au métal (finition ou entretien des lames) mais d'autres utilisations ne sont pas à exclure, en l'absence d'étude plus poussée sur ces objets (expérimentation, étude des microtraces, analyses physico-chimiques).

AUTRES LITHIQUES PARTICULIERS

Quelques fragments de bracelet en lignite sont aussi présents sur le site d'Osly-Courtil, ainsi que deux moules à bronze en pierre provenant de contexte détritique.

L'un, en calcaire fin, a fait l'objet de plusieurs phases d'utilisation (fig. 18). Il mesure 185 x 85 x 80 mm pour un poids de 1 725 g. Les faces utiles présentent une surface soignée obtenue par abrasion longitudinale. Les deux faces latérales semblent destinées à l'obtention de tôles de bronze discoïdales. La face gauche, pourvue d'une moitié de grand disque (90 mm de diamètre) sans embouchure, est incomplète et atteste d'une réutilisation d'un moule plus ancien. Elle ne présente d'ailleurs pas de trace de fusion à l'embouchure de l'autre

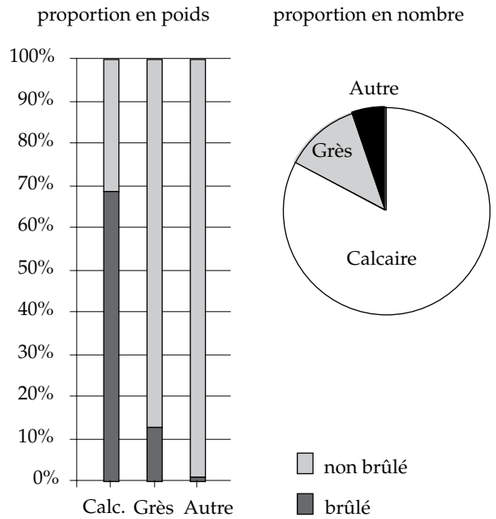

Fig. 17 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; proportions en poids et en nombre des outils et du matériel de mouture.

disque (60 mm de diamètre). La face droite permet l'obtention en chapelet de deux disques mesurant respectivement 40 et 55 mm de diamètre. La face antérieure est pourvue de deux mortaises circulaires, de 4 et 5 mm de profondeur et 4 et 3 mm de diamètre, qui sont destinées à l'ajustement des valves par l'insertion de tenons. Elle permet l'obtention de tiges de bronze de section circulaire de 168 mm de longueur. L'une d'entre-elles est pourvue de têtes plates aux extrémités alors que les autres (7 et 5 mm de diamètre) présentent une extrémité distale arrondie, épaissie, et sont effilées vers l'embouchure. La face proximale

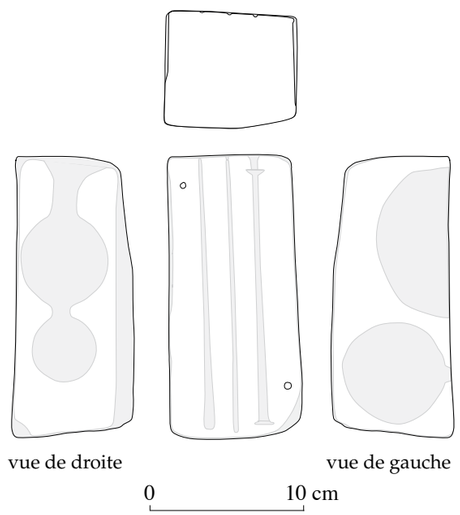

Fig. 18 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; valve de moule à bronze en calcaire à grain fin.

de la valve montre des traces de fusion de métal aux embouchures des faces gauche et antérieure. Les disques sont probablement destinés à la réalisation d'éléments de décor de harnachement alors que les tiges pourraient permettre la réalisation d'épingles ou, plus probablement, d'outils (gouge, ciseau, pointeau…) ou encore contribuer à la réalisation d'éléments plus complexes.

L'autre moule à bronze est constitué de deux valves en grès fin très soigneusement lissées sur l'ensemble des faces (fig. 19). Quelques traces de bouchardage sont encore visibles près de l'embouchure, sur les faces postérieures. Les faces, distales et proximales, sont pourvues d'incisions fines et profondes permettant l'ajustement précis des valves. La valve n° 1 mesure 288 x 95 x 42 mm, pour un poids de 2 145 g. Elle révèle les contours, peu marqués mais néanmoins très distincts, d'un poignard dont seule la nervure centrale est nettement gravée. À côté, une longue tige de 235 mm profondément gravée, 4 mm près de l'embouchure et 1,5 mm à l'autre extrémité, présente une section globalement circulaire, de 5 mm de diamètre. La seconde valve est beaucoup plus profondément incisée. Elle mesure 288 x 109 x 45 mm pour un poids de 2 935 g. Celle-ci révèle la présence de deux nouvelles tiges de bronze, dont l'une, courte, de 97 mm, est pourvue de deux têtes plates, de même type que celles observées sur la valve en calcaire. L'autre grande tige, de 235 mm pour 5 mm de diamètre, semble présenter une extrémité épointée.

Le poignard à languette mesure 170 mm de l'épaulement à la pointe, et 250 mm de la pointe à l'embouchure des valves. L'ensemble de la lame est pourvu d'une nervure centrale et présente une section pistilliforme. La partie moulée utile est estimée à 230 mm, compte tenu de l'évasement de l'embouchure. Le moule permet l'obtention d'un poignard de grande taille, comparativement aux exemplaires connus sur les sites du Bronze final de ce secteur géographique.

CONCLUSION

Le site d'Osly-Coutil confirme les conclusions obtenues lors d'une étude publiée auparavant sur le matériel de mouture (Pommepuy 1999), avec un choix préférentiel pour le calcaire au Bronze final IIIb/Hallstatt ancien, qui sera progressivement supplanté par l'utilisation du grès (Hallstatt final/La Tène ancienne). L'absence d'arkose à l'ouest de Villers-en-Prayères (Aisne) avait alors été interprétée comme une limite de diffusion géographique, mais sa présence à Osly-Courtil, bien qu'anecdotique, nous oblige à nuancer cette interprétation.

La morphologie des pièces en surface correspond à ce qui avait déjà été observé (formes arrondies).

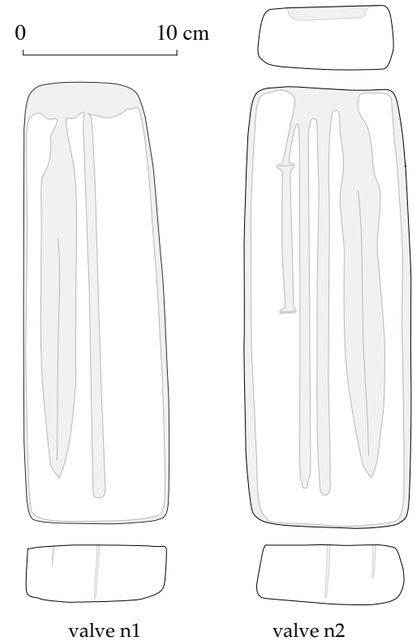

Fig. 19 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; moule à bronze bivalve en grès fin.

Il semble cependant que les meules d'Osly-Courtil aient été mieux finies que sur les autres sites avec piquetage et abrasion de toutes les faces. La cause peut émaner des matériaux utilisés, étant d'origine très locale, il peut s'agir de différences de caractéristiques des blocs à disposition (proche de la forme désirée ou à reprendre plus profondément dans la masse) ou d'une évolution entre le début et la fin du Bronze final IIIb et/ou plus probablement d'une spécificité liée au statut du site marquée également, en ce qui concerne le lithique, par la présence de moules à bronze d'une facture de grande qualité technique.

CONTEXTE DIACHRONIQUE ET INTERPRÉTATION SOCIO-TERRITORIALE

Durant la majeure partie de l'Âge du Bronze (Bronze ancien, moyen et final I), l'organisation socio-territoriale, dans la vallée de l'Aisne, ne semble pas faire l'objet de modifications majeures. Rattachée au complexe culturel atlantique (Brun & Pommepuy 1987), cette zone, dépourvue de ressource métallurgique, ne semble pas marquée par de fortes différenciations sociales. La documentation archéologique concernant les sites d'habitat reste très lacunaire. Néanmoins, à partir des données funéraires, et au regard des connaissances acquises à l'échelle de l'Europe occidentale, il a pu être établi depuis une quinzaine d'années des modèles dont la pertinence et la validité se voient confirmées par le présent article (Pion *et al.* 1990 ; Brun & Pion 1992). Nous nous bornerons ici à en rappeler les grandes lignes.

Directement issus de l'organisation spatiale héritée de la phase précédente, les territoires politiquement autonomes des premières phases de l'Âge du Bronze semblent polarisés autour des sites funéraires. On passe d'un pouvoir acquis à un pouvoir héréditaire, dont la stabilité semble marquée par la redistribution de biens de prestiges, principalement liés à la métallurgie, et relatifs à des échanges à longue distance. La principale évolution par rapport au Chalcolithique réside dans l'abandon des sépultures collectives, destinées à un lignage dominant, au profit de sépultures individuelles sous tumulus, réservées à une élite, accompagnées ou non de quelques tombes annexes attribuées à la famille proche. L'incinération supplantera peu à peu l'inhumation au cours de l'Âge du Bronze moyen et l'agglomération de plusieurs sépultures annexes tendra à former de très petites nécropoles vers le début du Bronze final. Les communautés locales, exploitant le terroir, sont probablement constituées de petites unités agricoles ouvertes, polarisées autour d'un grand bâtiment d'habitation occupé par une famille élargie. Dispersés sur un territoire de 30 à 60 km² centré sur la rivière, les établissements agro-pastoraux exploitent les trois niches écologiques disponibles (fond de vallée, versants et rebords de plateau) et constituent un pôle socio-économique centralisé et autonome, sous l'autorité d'une seule personne. On n'envisage pas de différenciation probable des habitats pour cette période dans la vallée de l'Aisne.

Au cours du Bronze final IIb-IIIa, l'influence culturelle continentale amorcée au sud-est du Bassin parisien depuis la fin du Bronze moyen, s'étend maintenant jusqu'à la vallée de l'Oise (fig. 20). Le rite de l'incinération est adopté de façon systématique et le développement de nouvelles nécropoles, dans la vallée de l'Aisne, semble se mettre en place sans ruptures fondamentales, dans la continuité des traditions funéraires locales antérieures (Le Goff 1998). Ces nécropoles, qui marquent un accès plus généralisé à la sépulture, ne révèlent plus de fortes disparités dans la volonté ostentatoire des défunts, mais indiquent l'existence de communautés hiérarchisées, dont l'identité s'exprime par l'usage d'une nécropole commune. On commence, néanmoins, à y percevoir quelques nuances, tant dans le traitement de la chaîne opératoire funéraire, dans la présence épisodique de bijoux d'influence atlantique (*hair-rings*) ou méditerranéenne (perles en verre bleu) ou dans l'existence de fossés de monuments funéraires, parfois imposants, entourant les sépultures (Le Guen & Pinard, sous presse).

Les établissements agro-pastoraux connus dans la vallée de l'Aisne à ce jour, matérialisés par la présence de quelques fosses, ne laissent pas

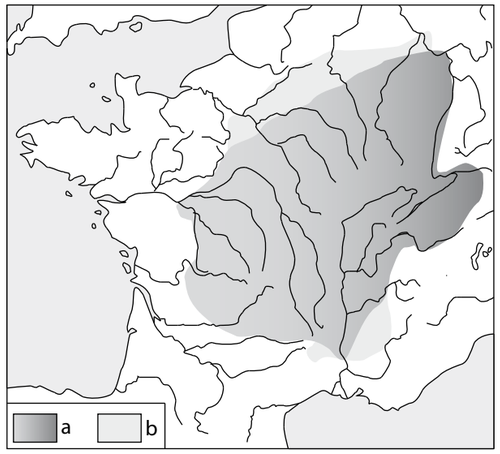

Fig. 20 - Aire dans laquelle la céramique de tradition RSFo est majoritaire (b). Elle se superpose à celle de l'époque antérieure à cannelure douce (a). L'expansion de l'influence de complexe nord-alpin s'exerce au Nord-Ouest et au Sud-Est (d'après Brun, 1986).

entrevoir de niveau supra-local d'intégration centralisée. Ils sont constitués d'un bâtiment d'habitation et de quelques structures annexes (greniers, silos et fosses). Néanmoins, l'existence de l'habitat fortifié de "Saint-Pierre-en-Chastre" à Vieux-Moulin (Oise), en marge de la vallée de l'Aisne, marque l'émergence d'une évolution de la structuration territoriale. Ce site semble indiquer l'existence de communautés intégrées, sous le contrôle d'une élite, monopolisant la production d'objets métalliques et contrôlant les échanges à longue distance. Ce type de site marque l'émergence d'une différenciation à la fois fonctionnelle et sociale (Pion *et al.* 1990).

Toutefois, la localisation géographique des sites de hauteur de cette période révèle principalement une répartition sur la zone de contact entre le complexe nord-alpin et le complexe atlantique. Cette situation privilégiée, propice aux échanges inter-communautaires, semble être à l'origine de l'organisation territoriale particulière, révélant une structuration sociale plus complexe, qui ne s'étend probablement pas sur la partie orientale de la vallée de l'Aisne. L'hypothèse de l'existence d'un niveau hiérarchique intermédiaire de l'habitat, représenté par un établissement groupé de type « hameau » est évoquée pour le secteur de la vallée de l'Aisne dès 1989 (Pion *et al.* 1990). Le modèle plus élaboré, proposé l'année suivante, reprend l'hypothèse de trois rangs hiérarchiques statutaires de l'habitat, dont le niveau intermédiaire, polarisant un groupe d'unités agricoles, est représenté par une ferme ou un village, occupé par un chef contrôlant la redistribution des biens exotiques (fig. 21). Cette hypothèse, formulée il y a plus de dix années, semble bien trouver confirmation avec le site d'Osly-Courtil, dès la première phase du Bronze final IIIb.

CONCLUSION GÉNÉRALE

On a pu reconnaître, à partir de l'étude typo-morphologique de la céramique, un nouvel horizon chronologique méconnu auparavant dans la vallée de l'Aisne, mais dont on peut percevoir l'existence sur la majeure partie du Nord-Est français (Brun *et al.* sous presse). Ce nouveau style constitue une phase ultime du groupe Rhin-Suisse-France orientale, qui conserve encore pour quelque temps l'unité stylistique qu'on lui connaît. Compte tenu de l'homogénéité du corpus du site d'Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" et des phases identifiées dans la vallée de l'Aisne, il est peu probable que l'occupation de cet établissement ait excédé deux ou peut-être trois générations. Ne serait-ce que par la densité des structures archéologiques, l'établissement d'Osly-Courtil se distingue tout à fait des fermes, telles qu'on les connaît pour le Bronze final dans la vallée de l'Aisne. Les capacités de stockage de denrées agricoles du site semblent très importantes, d'autant plus que ce dernier s'étend sans équivoque à l'ouest du décapage. La possibilité d'un contrôle et d'une centralisation de la production est très fortement pressentie. On retiendra également la densité d'occupation trahissant une inhabituelle concentration de population. L'étude des restes fauniques a montré, de plus, la relative aisance de cette population, dont la consommation semble aller préférentiellement à de jeunes animaux (jeunes porcs adultes et agneaux), reflétant une stratégie de production privilégiant la qualité de l'alimentation carnée. Enfin, la présence des moules de bronzier, encore une fois tout à fait exceptionnelle sur ce genre de site d'habitat ouvert de fond de vallée, révèle le contrôle d'une production métallurgique d'outils et d'objets de prestige tels que le grand poignard et probablement des éléments de décor de harnachement. On est manifestement ici en présence d'un habitat à vocation supra-locale, de rang hiérarchique intermédiaire entre le site de hauteur fortifié et l'établissement rural de base, tel que les modèles théoriques en laissaient supposer l'existence.

À l'image des modèles ethnographiques, il est probable que la situation géographique particulière de ce secteur soit à l'origine des innovations de l'organisation sociale mises en évidence dans le présent article. En marge des deux entités culturelles atlantique et nord-alpine, cette zone de contact, favorable aux échanges et à la gestion de rapports tribaux particuliers a favorisé l'apparition d'une organisation de l'espace plus élaborée, image révélatrice de la complexification de l'organisation sociale. Ce phénomène est maintenant avéré pour la phase ultime du Groupe Rhin-Suisse-France orientale, dans la partie occidentale de la vallée de l'Aisne. Qu'en est-il pour les siècles antérieurs ?

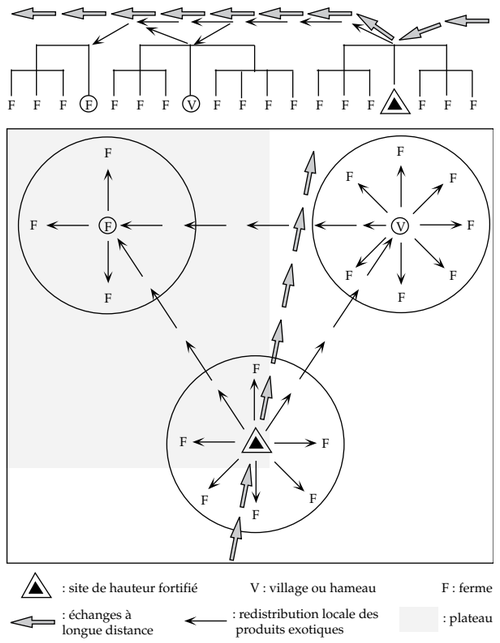

Fig. 21 - Modèle de l'organisation spatiale et sociale au Bronze final IIIb/IIIa dans la culture Rhin-Suisse France orientale. Dendrogramme de la hiérarchisation politique de sites, en haut, et occupation de l'espace des trois types de communautés autonomes, en bas (d'après Brun & Pion 1992).)

La documentation archéologique ne permet pas de répondre à cette question à ce jour. Ce phénomène s'étend-t-il plus à l'Est ? On ne dispose pas plus, là encore, d'une documentation suffisante. Néanmoins, il est fort probable que le temps soit déjà compté et que l'organisation sociale encore fragile mise en place ne puisse se généraliser. Avec le développement de la métallurgie du fer, les réseaux d'échanges vont se voir bouleversés et une péjoration climatique semble également en partie responsable d'une modification de la complexité sociale sur l'ensemble du Bassin parisien, au cours du Hallstatt C. Il faudra probablement attendre la fin du premier Âge du Fer pour retrouver, dans la vallée de l'Aisne, un réseau d'habitat hiérarchisé, dont l'échelle d'intégration socio-territoriale, de taille encore modeste, puisse être appréhendée (Gransar *et al.* 1999).

On a pu mesurer ici, à partir de l'évolution de l'organisation des habitats dans la vallée de l'Aisne, les premières oscillations perceptibles de la complexification de la stratification sociale à l'échelle d'un territoire réduit, au cours des Âges des Métaux. Ces observations sont conformes et s'intègrent dans le modèle élaboré pour le Nord-Ouest de l'Europe (fig. 22) qui décrit, au cours des derniers millénaires, la façon non linéaire dont les sociétés pseudo-égalitaires ont évolué vers des

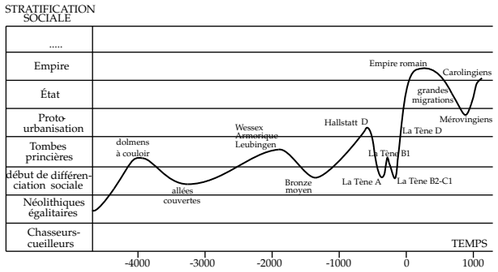

Fig. 22 - Oscillations schématiques de la stratification sociale dans l'Europe de Nord-Ouest au cours des derniers millénaires (d'après Demoule 1993).

systèmes politiques très fortement hiérarchisés, de type « état » et/ou « empire » (Demoule 1993).

La complexification de la hiérarchisation sociale et donc l'émergence des inégalités sociales (Demoule 1993b) s'accompagnent, dans les sociétés traditionnelles, de mécanismes de régulations, véritables contre-pouvoirs à la concentration personnelle de richesse et de pouvoir (Clastres 1974). Ces quelques remarques sommaires mettent en perspective, nous le croyons, les débats sur la nature actuelle de l'organisation des sociétés, et sur les solutions qui pourraient s'imposer aux enjeux de tous ordres (démographiques, climatologiques et environnementaux, économiques, idéologiques, culturels, politiques et sociaux…), auxquels nous avons à faire face.

BIBLIOGRAPHIE

AUXIETTE G. (1997) – « La faune des établissements ruraux du Bronze final au Hallstatt final/La Tène ancienne dans la vallée de l'Aisne », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, Amiens, p. 29-71.

BRUN P. (1986) – « La civilisation des Champs d'Urnes. Étude critique dans le Bassin parisien », *Documents d'Archéologie Française*, n° 4, CNRS, Paris.

BRUN P. & POMMEPUY Cl. (1987) – « La nécropole protohistorique du méandre de Bucy-le-long/Missy-sur-Aisne dans son contexte chronologique et historico-culturel », *Les relations entre le Continent et les Îles britanniques à l'âge du Bronze*, actes du colloque de Lille, 2 au 7 septembre 1984, *SPF* et *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 5, Amiens, p. 57-76 et.

BRUN P. (dir.) & MORDANT Cl. (1988) – « Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'urnes », actes du colloque international de Nemours de 1986, Nemours, *APRAIF*, Mémoires du musée de préhistoire d'Ile-de-France, n° 1.

BRUN P. & PION P. (1992) – « L'organisation de l'espace dans la vallée de l'Aisne pendant l'âge du Bronze », dans MORDANT Cl. & RICHARD A. (dir.), *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze*, Actes du colloque international de Lons-le-Saulnier, 15 au 19 mai 1990, Paris, CTHS.

BRUN P., CATHELINAIS Cl., CHATILLON S., GUICHARD Y., LE GUEN P. & NÉRE É. (2001) – « L'âge du Bronze dans la vallée de l'Aisne », colloque de Lille, Paris, CTHS.

CLASTRES P. (1974). – *La société contre l'état*, Éditions de Minuit, Paris.

DEMOULE J-P. (1993a). – « L'archéologie du pouvoir : oscillations et résistances dans l'Europe protohistorique », dans DAUBIGNEY A. (Dir.), *Actes de la table ronde internationale de Lons-le-Saulnier,* 24 au 26 octobre 1990.

DEMOULE J-P. (1993b). – « Naissance du pouvoir et des inégalités », *Revue des Sciences Humaines*, n° 31, aout-septembre 1993, Paris.

DUBOULOZ J. (1998). – *Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" (Aisne)*, bilan scientifique de Picardie, Service régional de l'archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie., Amiens

GRANSAR Fr, AUXIETTE G., DESENNE S., HÉNON B., LE GUEN P., POMMEPUY Cl. (1999) – « Essai de modélisation de l'organisation de l'habitat au cours des cinq derniers siècles avant notre ère dans la vallée de l'Aisne », dans BRAEMER F., CLEUZIOU S. & COUDART A., (dir.), *Habitat et Société,* XIXe rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, *APDCA*, Antibes.

GRANSAR Fr. (2001) – *Le stockage alimentaire à l'âge du Fer en Europe tempérée*, thèse de doctorat, Paris I-Panthéon Sorbonne.

LE GOFF I. (1998) – *De l'Os incinérés aux gestes funéraires. Essai palethnologie à partir des vestiges de la crémation.* Thèse en Préhistoire, ethnologie et anthropologie, Université de Paris I, 2 volumes, 900 p.

LE GUEN P. (2000) - *Étude typo-morphologique de la céramique du Bronze final IIIb du site d'Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" dans son contexte régional.* Mémoire de Maîtrise, Université de Dijon.

LE GUEN P. & PINARD E. (sous presse) – « La nécropole à incinérationdePresles-et-Boves"lesBoisPlantés"(Aisne) : Approche des pratiques funéraires du Bronze final dans la vallée de l'Aisne », dans BARAY L. & BRUN P., *Pratiques funéraires et sociétés*, actes du colloque de Sens, 12 au 14 juin 2003.

PION P., AUXIETTE G., BOUREUX M., BRUN P., DEMOULE J-P., POMMEPUY C & ROBERT Br. (1990) « De la chefferie à l'état ? Territoires et organisation sociale dans la vallée de l'Aisne aux âges des Métaux (2200 - 20 av. J.-C.) », Xe rencontre internationale d'Archéologie et d'Histoire, Antibes, octobre 1989, *APDCA*, Antibes.

POMMEPUY Cl. (1999) – « Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'âge du Bronze à La Tène finale : formes et matériaux », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, Amiens, p. 115-141.

DOCUMENT ANNEXE

Formes céramiques du site d'Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" (Aisne)

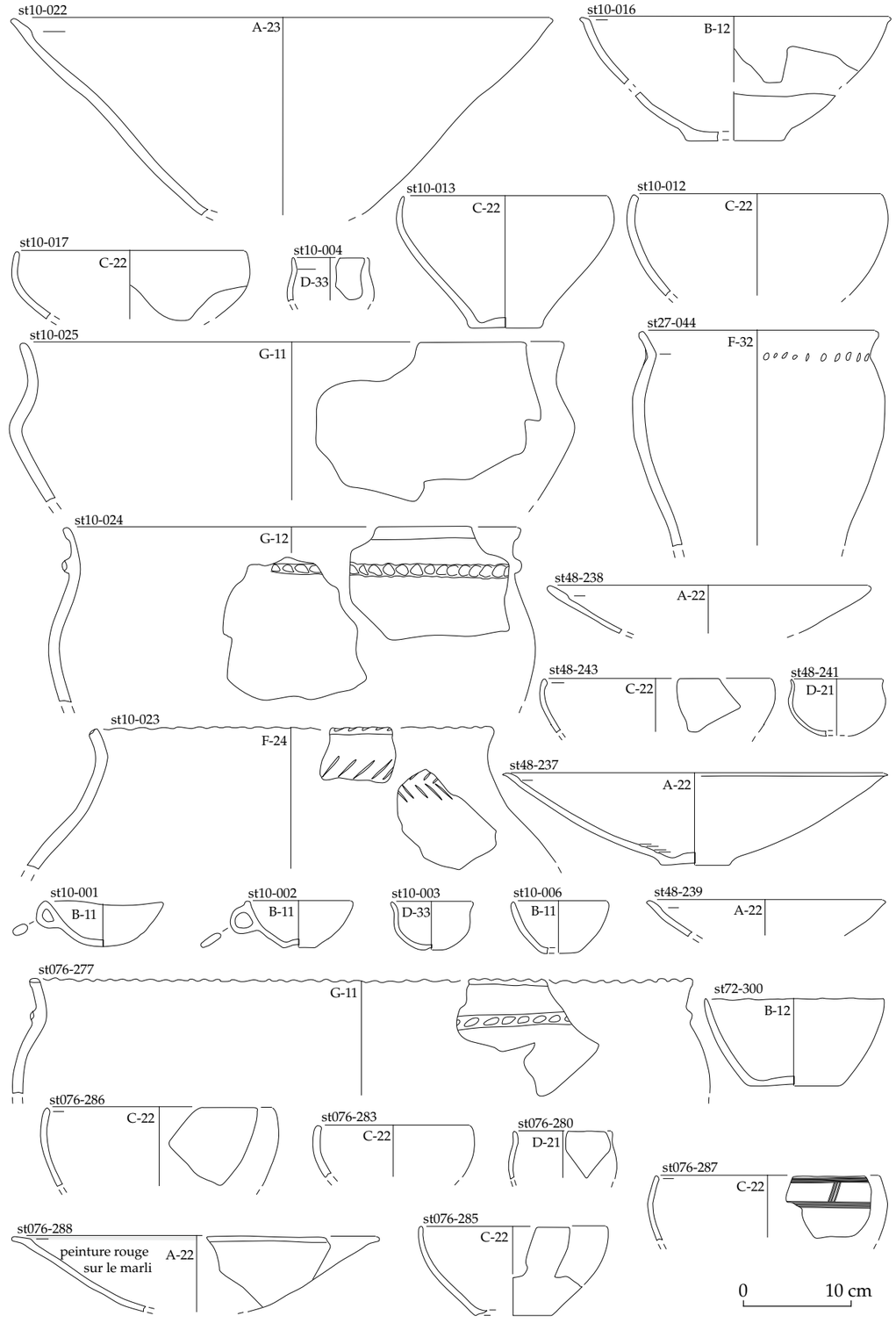

Fig. 23 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; principales formes céramiques des structures n° 212, 220, 223, 239 et 252.

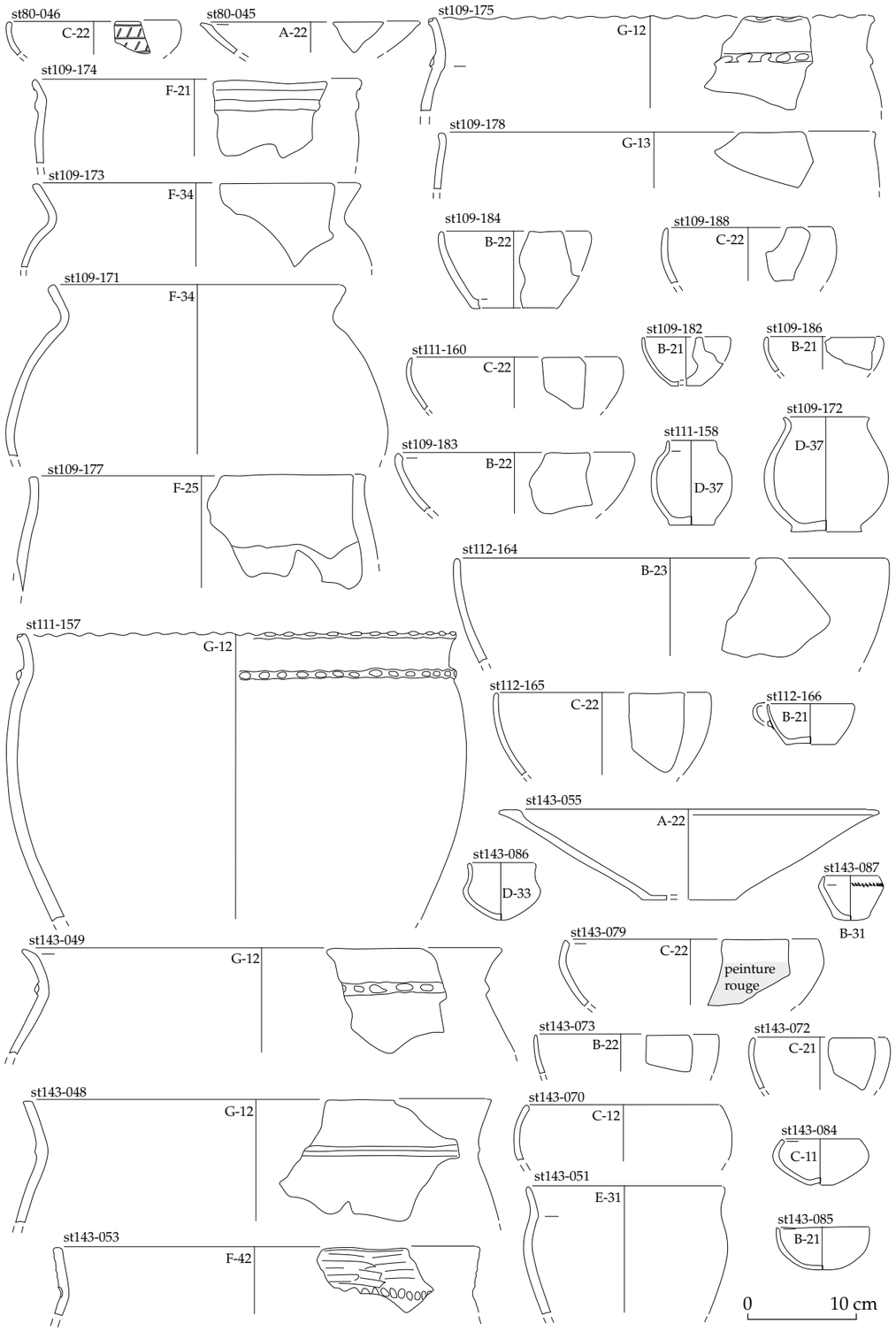

Fig. 24 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; principales formes céramiques des structures n° 10, 27, 48, 72 et 76.

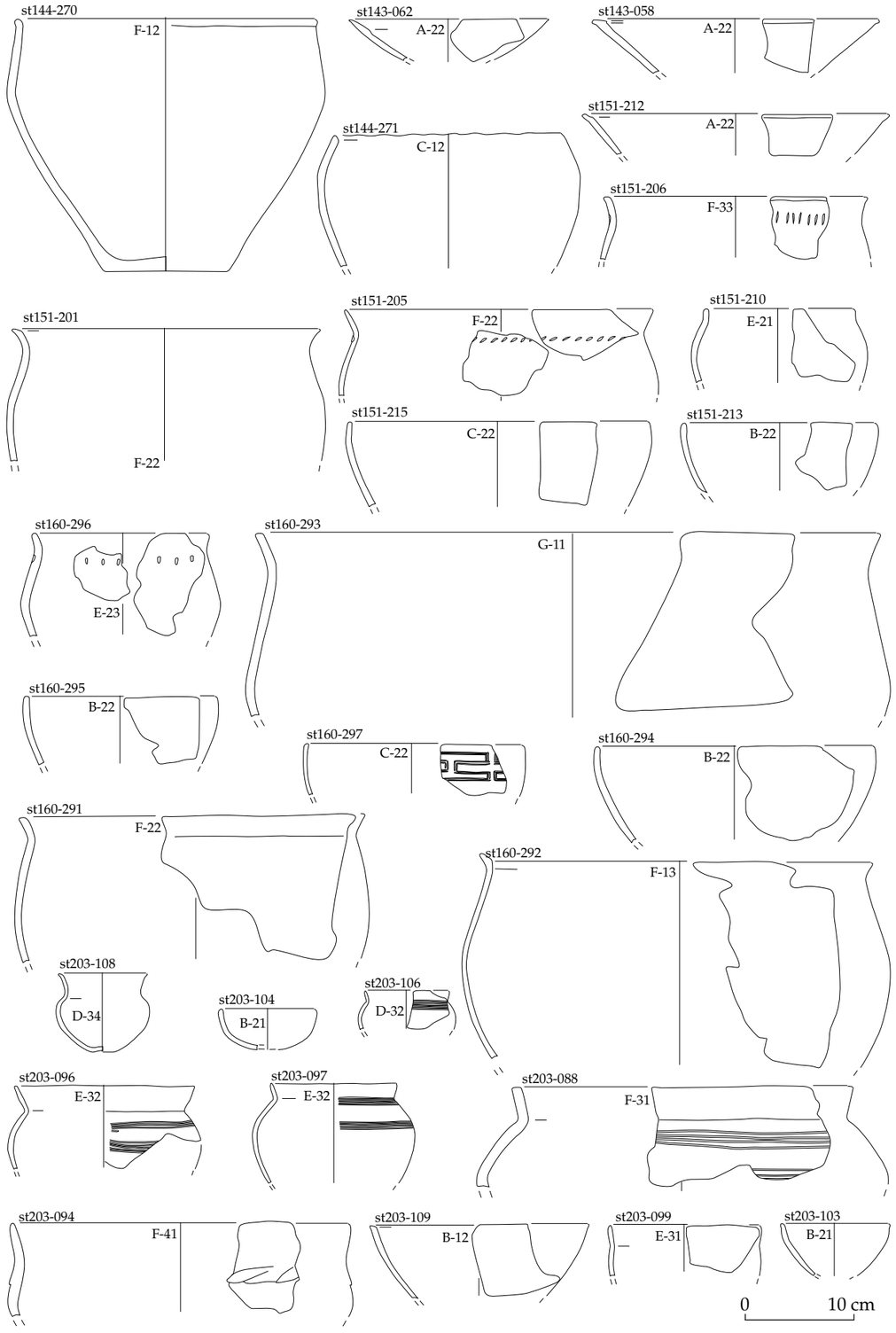

Fig. 25 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; principales formes céramiques des structures n° 143, 144, 151 et 203.

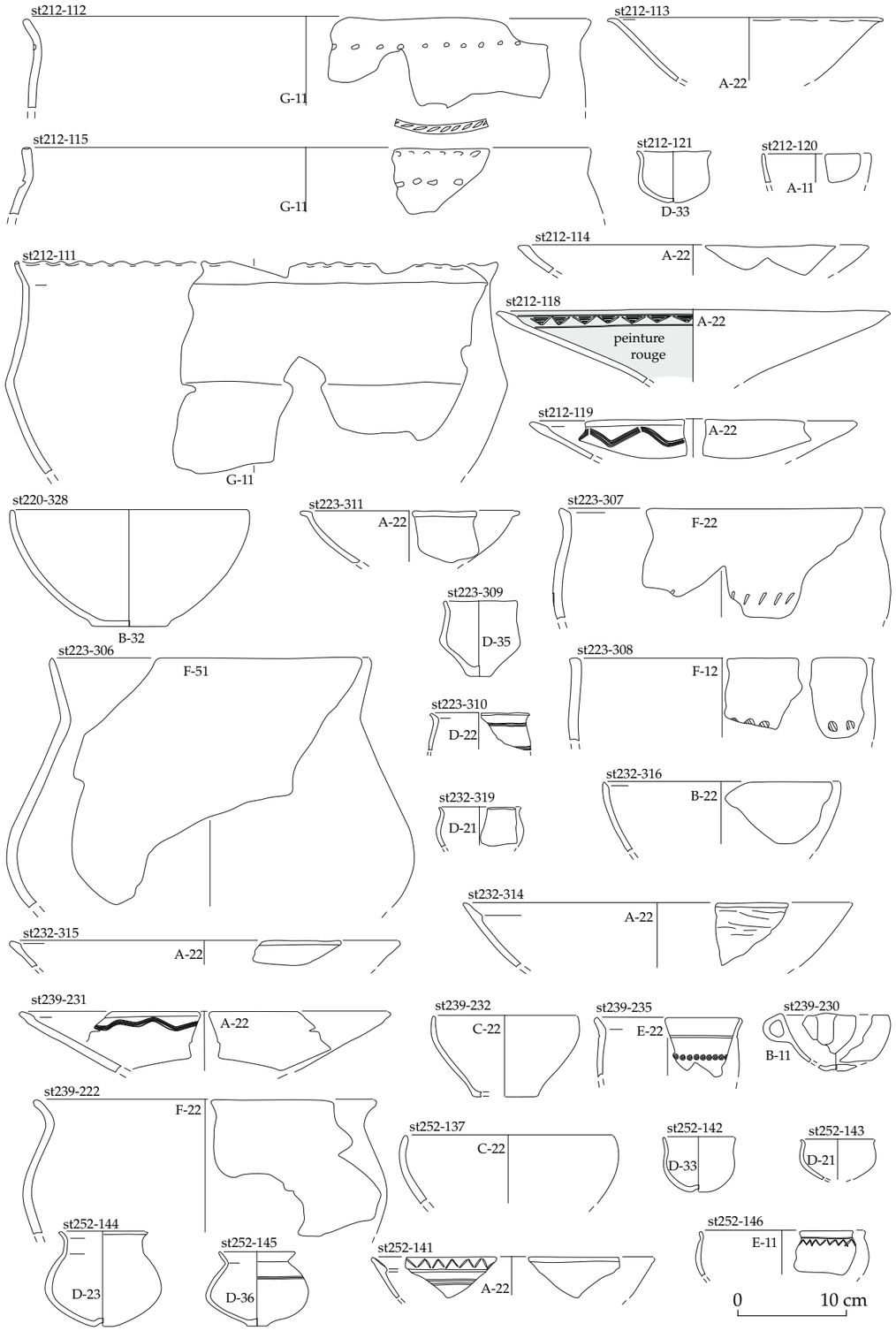

Fig. 26 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; principales formes céramiques des structures n° 212, 220, 223, 232 et 252.

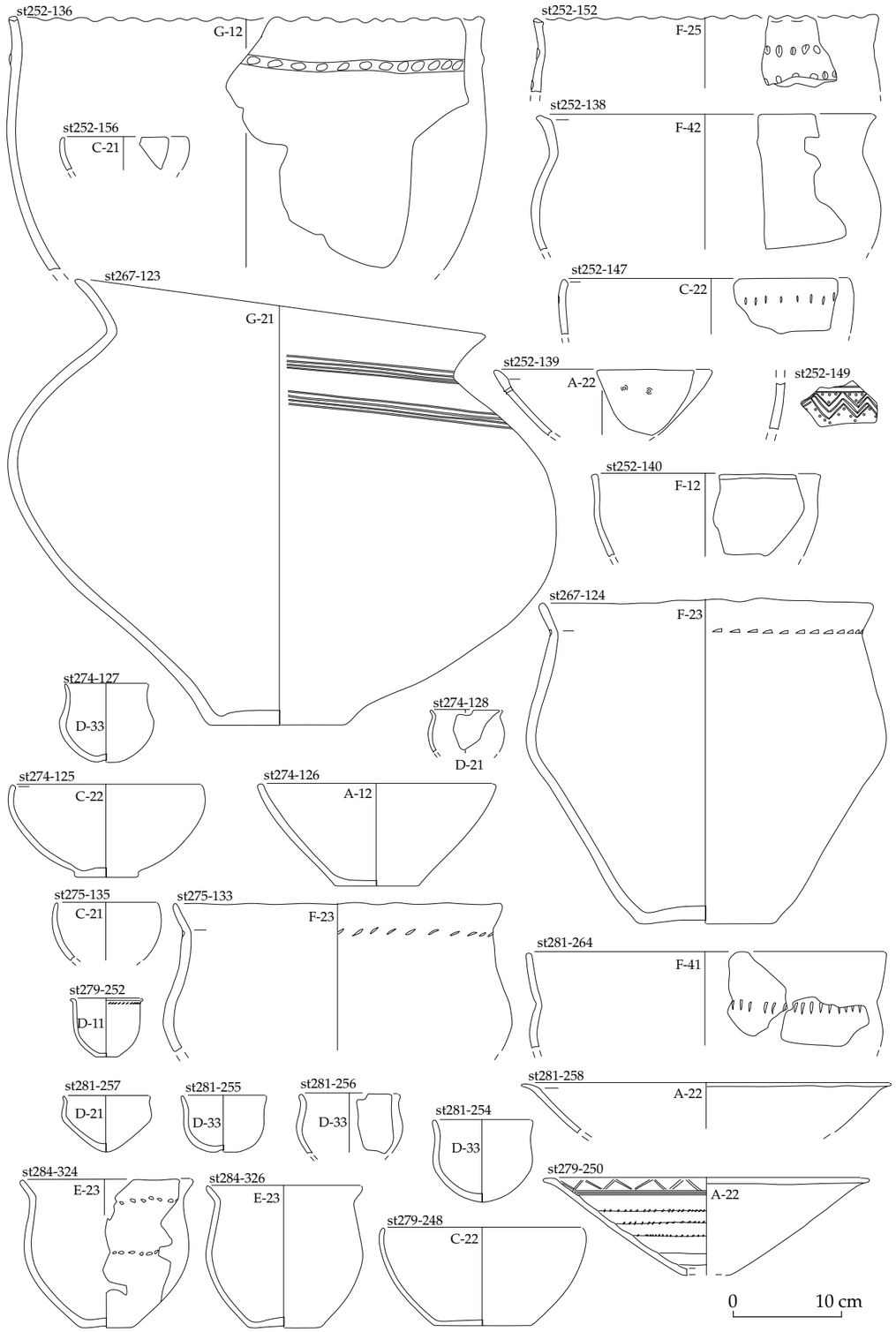

Fig. 27 - Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" ; principales formes céramiques des structures n° 252, 274, 275, 279, 281 et 284.